

Rapport P-416 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 4 février 2020: «Non à la mise en place des antennes 5G, oui au développement de la fibre optique!»

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 23 janvier 2023, dans le rapport P-416 A)

Le Conseil municipal décide de renvoyer la pétition P-416 au Conseil administratif, le 23 janvier 2023.